



Syndicat National  
FSU-FINANCES  
173 rue de Charenton  
75012 Paris

[www.fsufinances.fr](http://www.fsufinances.fr)

N'hésitez pas à contacter vos militants FSU-Finances 79 pour toutes questions ou demandes d'informations :

- Yannick LORRE, Secrétaire  
- Virginie BALA, Trésorière

**FSU-FINANCES**  
**LE**  
**Syndicat**  
**qui colle à**  
**VOS**  
**Problèmes**

Inscrivez  
VOUS  
à notre  
**newsletter !**

Pour permettre au gouvernement d'évaluer la situation budgétaire de la France et d'établir sa feuille de route, la Cour des Comptes a publié récemment son rapport sur la situation et les perspectives des finances publiques.

Sans surprise, la Cour des Comptes préconise, une nouvelle fois, « un report ou une annulation de toutes les mesures d'accroissement de dépenses publiques ». Comme pistes de réflexion, elle cible, notamment, les salaires et les droits des fonctionnaires : gel du point d'indice, instauration du jour de carence, suppression du supplément familial, non remplacement d'un fonctionnaire sur deux dans la Fonction Publique d'État et d'un sur trois dans la Fonction Publique Hospitalière et Territoriale.

S'empressant d'emboîter le pas à la Cour des Comptes, le ministre de l'Action et des Comptes publics, Gérard Darmanin, vient d'annoncer, successivement, le gel de la valeur du point d'indice des fonctionnaires et le rétablissement de la journée de carence dans la Fonction publique.

Pour FSU-Finances, ces deux décisions unilatérales du gouvernement sont inacceptables !

### La Fonction publique : un atout pour notre pays, pas un coût !

En décrétant le gel du point d'indice des fonctionnaires, le gouvernement a, pour seul objectif, de stigmatiser davantage les agents du service public auprès de l'opinion publique. Une nouvelle fois, les fonctionnaires sont uniquement considérés comme un coût pour la Nation, une variable d'ajustement pour réduire les déficits publics.

Quid de l'engagement quotidien des agents de la Fonction publique en faveur de l'intérêt général ? Quid des missions et du rôle de ces agents face aux attentes viscérales de la société ?

Arrêtons avec le dogme selon lequel seule la réduction des dépenses publiques permettrait une politique publique plus efficace !

Mais, il est tellement plus simple de cogner, encore et toujours, sur les fonctionnaires plutôt que d'oser affronter la question du partage des richesses (10 % des français captent un peu plus du quart de la masse globale des revenus distribués en France), de la lutte contre la fraude fiscale (70 milliards d'euros par an), du coût des « niches fiscales » (90 milliards d'euros pour l'année 2017), du coût exorbitant du CICE (20 milliards d'euros par an).

Par conséquent, il est possible de faire entrer, dans les caisses de l'État, des recettes supplémentaires. Encore faut-il avoir la volonté et le courage politique de le faire !

La FSU-Finances : présente au  
quotidien pour vous défendre





Vous pouvez consulter le site internet de FSU-Finances via Ulysse 79, aux rubriques « Vie pratique/Syndicats »

Pour mettre à jour les différentes pages d'Ulysse 79, n'oubliez pas de les actualiser avec la touche F5.



Quoi qu'il en soit, **FSU-Finances considère que le pouvoir d'achat des fonctionnaires, depuis une quinzaine d'années, a suffisamment subi de perte** ; d'autant plus que, durant cette période, nombre de postes ont été supprimés, alourdissant ainsi le travail des agents, sans que cela n'ait entraîné une revalorisation de leurs rémunérations.

Par conséquent, geler, aujourd'hui, leur salaire est inadmissible !

## Et si la solution était plutôt la prévention que la sanction !

Quant au rétablissement du jour de carence, l'argumentaire du gouvernement est fallacieux !

En effet, la prétendue équité avec les salariés du privé ne tient pas : les deux tiers des salariés du privé, relevant majoritairement des entreprises de plus de 250 salariés, voient leurs jours de carence couverts par des accords d'entreprise.

Mais, intellectuellement, c'est tellement plus facile de céder au populisme en opposant, à nouveau, secteur privé/secteur public.

Aujourd'hui, une vraie inégalité existe entre les salariés du secteur privé : ceux qui ont une prise en charge totale et ceux qui se voient appliquer intégralement ou partiellement des jours de carence.

Et, avec cette mesure, à compter de janvier 2018, il y aura bien une inégalité entre les salariés du secteur public et la majorité de ceux du secteur privé !

Aussi, afin d'instaurer l'équité, **FSU-Finances demande qu'il n'y ait aucun jour de carence** : ni dans le privé, ni dans le public !

L'instauration d'un jour de carence est non seulement injuste, elle est inefficace. Différentes études démontrent que, lorsque le jour de carence est mis en œuvre, les arrêts de travail sont certes moins nombreux mais plus longs. Par conséquent, le jour de carence est inefficace contre l'absentéisme.

En fait, pour réduire les arrêts maladie dans la Fonction publique, il serait plus judicieux d'agir sur les conditions de travail des agents, d'améliorer la qualité de vie au travail et de renforcer la médecine de prévention, quasi inexistante pour une majorité de fonctionnaires.

Mais, ne rêvons pas ! Ne soyons pas dupes ! Tant que nos politiciens auront l'obsession de réduire les dépenses publiques pour entrer dans le cadre des 3 %, la Fonction publique et ses agents continueront de « morfler » encore et encore...

**La FSU-Finances défend les services publics et les agents dans leur ensemble !**